

Maillet à rainures d'un type nouveau découvert à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône)

1^o. — Historique des Fouilles

Depuis novembre 1953, l'équipe de fouilles des « Amis du Vieux Saint-Chamas » comprenant MM. Pellegrin, Giammattei, Moretti, Guisserando et les élèves officiers de l'Ecole de l'Air de Salon de Provence : MM. de Cointet, Dujour, Chesnet, Rosset, Rozet, Laffitte, Gauthier, Prudhomme, Merlet, ont entrepris sous ma direction la fouille de la Grotte Arnoux, gisement préhistorique que j'ai découvert en 1951.

Je remercie M. le Général De Maricourt et son adjoint le Lieutenant Colonel Marchelidon qui, orientant les loisirs de leurs élèves vers l'archéologie, m'ont fait le grand honneur de me charger de les intéresser aux fouilles entreprises, avec l'autorisation de la Direction des Antiquités Nationales, par les « Amis du Vieux Saint-Chamas ».

Je remercie M. S. Gagnière, le savant Directeur de la 12^e circonscription préhistorique, M. Escalon de Fonton, qui continuent de nous apporter leur aide précieuse, Madame Veuve Arnoux, propriétaire de la grotte qui nous a donné l'autorisation de fouilles, Madame S. Millet qui a dessiné les planches de cette étude et M. R. Millet qui a photographié le maillet à rainures.

La grotte Arnoux est située à une altitude de 130 mètres. Exposée au midi, large de 4m50 à son entrée de 1m30 au fond, profonde actuellement de 28 m., son plancher actuel s'incline en pente rapide vers l'intérieur. Elle est actuellement très sèche :

Coordonnées : plan au 20 millième Martigues N^o 1, 822, 7 x 141, 9.

Une équipe fouille la couche archéologique, une autre déblaie le

fond de la grotte qui est complètement obstrué. C'est dans les éboulis du fond que les maillets à rainures ont été découverts.

La Grotte Arnoux située en plein maquis provençal dans une région inhospitalière, domine de 30 mètres un vallon aride et tortueux. Elle a servi longtemps de halte aux troupeaux transhumants et sert actuellement de rendez-vous de chasse.

2°. — Les Objets recueillis.

Les Maillets à rainures : Maillet N° 1 - Figure 1.

Poids : 2.040 grammes - longueur 17 cm, largeur 8 cm à la base, 6 cm au sommet, plus grande hauteur 11 cm à la tête, 8 cm au talon. Les rainures ont été obtenues par piquetage et sont profondes de 2 à 5 mm. Un large enlèvement a régularisé le talon du maillet. Ce maillet ne présente aucune trace d'utilisation. Il est en galet durancien de couleur brun rouge extérieurement, blanc grisâtre intérieurement. La rainure du talon est oblique et plus profonde que les rainures médianes. Ce maillet a subi l'action du feu.

Maillet N° 2 : Forme subovoïdale, poids 2.090 grammes, longueur 17 cm, plus grande largeur 13 cm épaisseur moyenne 8 cm. - 2 larges encoches sur les côtés, aux $2/3$ environ du maillet, ont été obtenues par piquetage. Elles sont profondes de 1 cm à 1 cm $1/2$ et larges de 3 cm. La tête du maillet porte de nombreuses écaillures. La ligature utilisée pour l'emmanchement a laissé des traces sur une longueur de 3 cm.

Ce maillet est un galet durancien, strié longitudinalement, d'un brun foncé. Il porte des traces dues au feu.

Maillet N° 3 : Poids 2.890 grammes, longueur 25 cm, largeur 11 cm au centre, épaisseur 7 cm ; forme subtriangulaire. Petite encoche sur un côté seulement obtenue par piquetage. Nombreuses écaillures aux deux extrémités du maillet. Traces dues au feu. Ce maillet est en galet durancien d'un gris clair.

Percuteurs : 9 percuteurs en galets duranciens dont deux présentent de nombreuses étoilures.

Meules : 1 meule en grès (Figure 2) et 9 autres petites meules portatives. L'une de couleur gris bleu porte sur une face une série de

petites stries longitudinales très rapprochées, 6 n'ont qu'une face aplanie, les 3 autres présentent ou les deux faces régulièrement aplanies ou une petite cupule.

Vase en calcaire grossier : Fragment de vase de forme prismatique ; largeur du côté extérieur 28 cm, épaisseur des bords de 8 cm. à 6 cm $\frac{1}{2}$, profondeur 8 cm.

Pierre avec signes gravés : Sur une pierre calcaire provenant sans doute de la paroi de la grotte, dont une face a été régulièrement aplanie, 2 traits longitudinaux ont été gravés sur la face aplanie. Ils sont à peu près parallèles, l'un de 13 cm. de long et 3 mm. de large, l'autre long de 11 cm., large de 4 mm. Ils sont espacés de 1 cm.

Silex : 3 nucléi atypiques ayant subi l'action du feu.

Poterie : 2 fragments de vases à pâte noire faits au tour. 2 tessons de vase à panse arrondie, pâte noire bien cuite, dégraissants moyens et fins. Epaisseur des tessons 8 mm. et 10 mm. Engobe solide, brun avec larges traînées noires. Une anse provenant d'un vase de même type que ces derniers tessons : c'est une oreille longue de 6 cm., largeur la plus grande 2 cm., épaisseur moyenne 1 cm $\frac{1}{2}$.

Faune : Lapin de garenne, Bœuf, Mouton.

Homme : fragments de boîte crânienne, découpés au silex, post-mortem, la plupart calcinés.

Les éboulis : Epaisseur moyenne 60 cm. Ils sont formés par une multitude de cailloux, mêlés à quelques blocs provenant de la paroi rocheuse et à un abondant fumier de mouton. L'épaisseur de ces éboulis croît à mesure que l'on approche du fond de la grotte. Dans toute leur épaisseur ils contiennent des débris de vases vernissés modernes, des clous, des fers à cheval et des ossements récents d'animaux.

Les lapins qui ont creusés leurs terriers dans toute la grotte sont à l'origine des remaniements que nous y avons observés.

3°. — Observations

Les vestiges archéologiques recueillis au cours de la campagne de fouilles de l'hiver 1953 ont livré une couche supérieure en place énéo-

lithique. Toutefois la couche de surface nous a livré de nombreux fragments de poteries gallo-romaine du IV^e siècle.

Les maillets à rainures, objets de cette étude, n'ont pas été trouvés en couche stratifiée mais au milieu d'éboulis mêlés à des objets d'âge très divers. Le maillet N° 2 a été trouvé reposant à plat sur une couche de terre stérile voisinant avec des tombes à incinération placées contre les parois de la grotte.

Donc, aucun document ne nous permet de placer avec précision ces maillets à rainures dans un niveau archéologique nettement défini. Aucun outillage typique, aucune poterie caractéristique n'ayant été recueillis au contact de ces outils, il nous est donc interdit de confirmer ou d'infirmer les conclusions de Vayson de Pradenne (1).

4^o. — Modes d'emmanchement des Maillets à rainures.

Les 3 maillets à rainures découverts dans l'éboulis appartiennent à 3 types différents d'après le mode d'emmanchement.

Le maillet n° 1 est d'un type inconnu jusqu'à ce jour. La rainure du talon permet d'affirmer l'existence d'un mode d'emmanchement avec lien enserrant le talon du maillet.

Vayson de Pradenne (1) signale un mode d'emmanchement utilisé en Amérique du Sud : Bois replié et liens formant corbeille (Figure 3 N° 1) ; le type d'emmanchement est perfectionné par la création de la rainure du talon. La figure 3 N° 2, 3, 4, propose 2 modes d'emmanchement utilisant cette rainure.

Une remarque cependant s'impose : le maillet n'a pas servi. S'agit-il d'une création d'un caractère essentiellement votif ? la grotte Arnoux étant en partie une grotte sépulcrale.

La question reste posée. Il ne peut s'agir ici d'outils de parade comme le suggère Vayson de Pradenne à propos de 2 maillets de fabrication très soignée et n'ayant jamais servi.

Le maillet N° 2 à encoches latérales larges et profondes suggère un emmanchement à bois replié à manche double (pour frapper à deux mains), la partie large de la tête du maillet étant parallèle à l'axe du manche (comme l'erminette) selon le type des Andes cité par Vayson de Pradenne (1).

(1) Vayson de Pradenne : *l'industrie des ateliers à maillets de Murs dans Congrès préhistorique de France* 1931. pages 146 - 179.

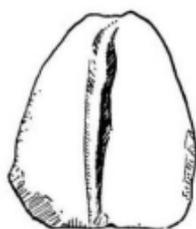


fig. 2



fig. 3 n° 1



fig. 2

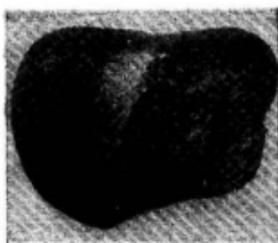


fig. 1

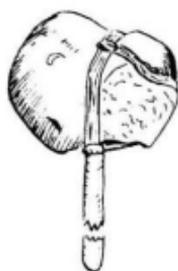


fig. 3 n° 2



fig. 3 n° 3

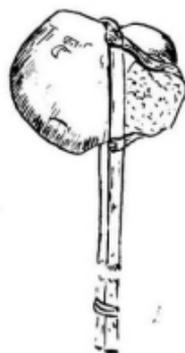


fig. 3 n° 4

Fig. 1. Maillet à rainures (ph. R. Millet); fig. 2. Meule en gres; fig. 3 n° 1. Emmancement bois replié et liens formant corbeille 2-3-4. Emmancements hypothétiques du maillet fig. 1.

Le maillet n° 3 à encoche à peine prononcée, au talon beaucoup plus large que la tête renforce les conclusions de Deydier (2) : il y a des maillets sans rainures emmanchés avec bois replié et liens formant corbeille.

5°. — Conclusions

La découverte de 3 maillets à la grotte Arnoux éclaire d'un jour nouveau le mode d'emmanchement des maillets à rainures.

Le maillet n° 1 est intéressant à un double point de vue : emmanchement avec liens enserrant le talon et probablement utilisation de maillets votifs dans les tombes au même titre que les haches (sculptées sur les dalles de certains dolmens et dépôts funéraires).

Il existe dans le Sud-Est de la France une civilisation préhistorique, probablement énéolithique, qui utilisait le maillet à rainures. M. L.-R. Nougier émet l'hypothèse qu'elle se rattache à la civilisation campignienne (3).

MM. Sautel, S. Gagnière, L. Germand (4) signalent ces maillets dans le Vaucluse, l'Hérault, le Gard ; les Basses-Alpes. Ils ont servi, écrit Vayson de Pradenne, à creuser les hypogées chalcolithiques du Castellet près d'Arles. Il existe donc une civilisation énéolithique ? dont le maillet à rainures est un des éléments caractéristiques, civilisation qui attend encore son gisement type : habitat et nécropole.

Nous rejoignons là, les conclusions de M. Escalon de Fonton (5-6) : en Provence, complexité des civilisations néolithiques au sens large du terme. Beaucoup de peuples divers s'y sont établis, ils ont gardé leurs caractères propres et ont subi des influences. Les fouilles actuelles, si elles précisent les types de civilisation qui s'y sont développées, accroissent aussi le nombre des civilisations périphériques et lointaines qui y ont manifesté leurs influences.

Paul LAFRAN.

(2) M. Deydier : *Contribution à l'étude des maillets et haches préhistoriques dans Revue préhistorique* 1907 N° 8.

(3) L. R. Nougier : *Les civilisations campigniennes en Europe occidentale* : pages 463 - 64.

(4) J. Sautel, S. Gagnière, L. Germand : *Essai historique sur le département de Vaucluse*. 1° partie.

(5) M. Escalon de Fonton : *Tour d'horizon de la Préhistoire provençale* dans *B. S. P. F.* 1954 pages 81 - 95.

(6) Escalon de Fonton (Max). *Préhistoire de la Basse-Provence* dans *Préhistoire*. T. XII. 1956. (Presses Universitaires de France).